

Schéma régional de cohérence écologique

Ile-de-France



ATELIER TERRITORIAL

« Nord Essonne Hurepoix »

Vendredi 30 mars 2012, de 9h30 à 13h00

Siège Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne

52 avenue du président Kennedy – 91170 Viry Châtillon

Compte rendu

Introduction

L'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) en Ile-de-France s'organise dans une logique de co-construction avec les acteurs concernés. Cette démarche participative se traduit notamment par l'organisation d'ateliers, thématiques d'une part et territoriaux d'autre part.

Les ateliers territoriaux visent à présenter la démarche du SRCE aux acteurs locaux et à enrichir les analyses réalisées sur les continuités écologiques de leur expérience et de leur connaissance du territoire. Ils sont organisés par les co-élaborateurs du SRCE – l'Etat représenté par la DRIEE et le Conseil Régional – et réunissent des représentants de structures concernées par les territoires abordés.

Le territoire régional a été divisé en 10 zones pour organiser ces ateliers territoriaux : Plaine de France, Vexin, Brie, Vallée de la Marne, Cœur d'agglomération, Nord Essonne Hurepoix, Seine Amont / La Bassée, Gâtinais français / Forêt de Fontainebleau / Pays de Bière, Seine Aval / Plaine de Versailles et du Mantois, et Vallée de Chevreuse / Forêt de Rambouillet.

La réunion de l'atelier territorial « Nord Essonne Hurepoix » débute par une présentation de la démarche SRCE (contenu, calendrier, modalités techniques et de concertation) et de son impact futur sur le territoire (opposabilité, articulation réglementaire). Un second exposé introductif vise à décrire la méthodologie de définition et de cartographie de la trame verte et bleue.

Les débats permettent ensuite de recueillir les observations des participants sur la cartographie des réservoirs de biodiversité et des quatre sous-trames (boisée, herbacée, grandes cultures, bleue). Les cartes qui leur sont présentées à cet effet sont des documents de travail provisoires.

Le support projeté lors de l'atelier est dès à présent accessible sur l'extranet consacré au SRCE IDF : <http://extranet.srce-idf.fr>

Login : accesgeneral

Mot de passe : srceidf

En complément, le présent compte-rendu a vocation à restituer les échanges intervenus tout au long de la réunion.

Les ateliers ont un rôle non décisionnel dans la démarche d'élaboration du SRCE. Les réflexions qui sont intervenues lors de l'atelier et qui sont restituées ici ont un statut de proposition de la part des participants. Elles ne représentent ni une orientation définitive, ni une prise de décision de la part des co-élaborateurs du SRCE ou des acteurs présents dans l'atelier.

Synthèse des échanges

Des interrogations sur la portée du SRCE

Deux remarques sont énoncées :

- il semblerait qu'un quatrième volet fondamental doive être ajouté lorsque l'on évoque la biodiversité, celui du brassage génétique et donc l'équilibre au sein des populations ;
- une interrogation quant au découpage territorial et à la cohérence de gouvernance des découpages territoriaux choisis.

Des débats sur les partis-pris méthodologiques retenus

Les échanges de l'atelier portent principalement sur la méthode d'identification des sous-trames et des réservoirs de biodiversité.

Ils permettent de clarifier certains **points transversaux** :

- La cohérence des réservoirs de biodiversité choisis, et les raisons pour lesquelles tous les espaces naturels n'ont pas été indiqués comme réservoirs de biodiversité : le cadrage réglementaire national et la validation du CSRPN en Ile-de-France sont évoqués pour expliquer les choix réalisés.
- Le SRCE, et ses outils et mesures (liste des espèces dites de cohérence, données SIG), donneront accès à l'information et à la connaissance. Un outil sera donc mis en place, disponible pour l'ensemble des acteurs, à l'issue de l'élaboration du SRCE.
- Les sous-trames sont des réflexions synthétiques sur les grands milieux, afin de garder une cohérence entre les SRCE. Le SRCE est d'échelle régionale, il n'est donc pas aussi fin que ce que l'on pourrait juger utile au niveau local.
- Une intervention a porté sur la complémentarité entre les sous-trames, ou la possible « concurrence » entre elles : dans la pratique, un tel cas de « concurrence » restera un cas particulier, et effectivement, il faudra arbitrer au niveau local et privilégier l'une ou l'autre de ces sous-trames, mais de tels cas seront en principe assez rares.

Des **interventions spécifiques à certaines cartes** ponctuent également l'atelier :

1. *Réservoirs de biodiversité* : il ne faut pas considérer les réservoirs de biodiversité comme de grands ensembles continus, ni les considérer comme des « super ZNIEFF » : cela a été pris en compte dans le travail, notamment sur le fractionnement.
2. *Sous-trame boisée* : la typologie des boisements en fonction des sols a été pris en compte dans l'analyse, mais il est vrai qu'il manque des données concernant l'âge des boisements.
3. *Sous-trame grandes cultures* : localement, la problématique entre la volonté de protéger l'agriculture ou les continuums, les corridors écologiques, peut se poser, notamment dans le cas d'une vallée où toute culture quel que soit son périmètre, constitue une rupture si elle se trouve perpendiculaire.

4. *Sous-trame bleue* : on note l'importance et l'enjeu de multiplier les zones humides, mais ces zones humides peuvent constituer des contraintes à proximité des habitations et des zones urbaines (présence problématique des moustiques par exemple, ou bien encore celle des batraciens).

Des précisions sur les caractéristiques du territoire

Des informations sont apportées par les participants pour compléter ou préciser les premiers rendus cartographiques :

- une question spécifique sur la cohérence des réservoirs de biodiversité, en particulier concernant la Vallée de la Renarde qui se voit coupée en deux espaces distincts ;
- la zone de Vigneux, bien que zone naturelle d'épandage des crues, constitue encore un espace de grandes cultures important, avec plus de 300 ha agricoles exploitables ;
- l'importance de l'échelle d'analyse : la vallée de l'Orge par exemple n'est qu'un corridor à l'échelle du SRCE, mais au niveau local, ses boisements constituent une continuité réelle, riche en biodiversité.

Verbatim

Echanges relatifs à l'introduction de l'atelier

Philippe MONCAUT, SIVOA : Ce n'est pas une question, juste une petite remarque sur la biodiversité. Je pense qu'il y a un quatrième volet qui n'a pas été mentionné qui me semble fondamental : c'est le brassage génétique et donc l'équilibre qui s'ensuit. C'était important de le dire.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci.

Elsa SVANDRA, Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre : J'aurais voulu poser une question par rapport à la carte, au découpage territorial, dans la mesure où vous expliquez qu'il y a une cohérence de gouvernance, or il se trouve que notre agglomération est coupée en deux. Il y a une partie au nord qui est le cœur de l'agglomération, et les deux communes du sud, dans le secteur Nord de l'Essonne Hurepoix. Pour nous, il y a un problème de gouvernance et de continuité, d'autant que c'est la Bièvre qui constitue la continuité sur notre territoire mais elle est absente par rapport au découpage que vous proposez.

Caroline VENDRYES, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France (DRIEE) : Comme je vous l'ai dit, il a fallu trancher, ce n'était jamais facile et nous avons tenté de combiner plusieurs critères, dont celui de la gouvernance. En revanche, le fait d'avoir assuré le regroupement entre les territoires permettait, dans les cas comme celui que vous me signalez, d'assurer une certaine continuité. Mais merci de cette remarque.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci pour ces questions, je vous propose de passer directement à la présentation par Jean-Christophe KOVACS d'Ecosphère sur la méthodologie d'élaboration et de définition de ce schéma régional.

Echanges relatifs à la présentation méthodologique

Philippe MONCAUT, SIVOA : J'aurais une question sur les espèces et les trois critères que vous proposez : sensibilité, taille et réchauffement climatique. Seulement sur la présentation, nous n'avons des leviers d'action que sur la partie fragmentation, or si un territoire est déjà urbanisé, on a finalement assez peu de leviers d'action. Et le réchauffement climatique, malheureusement je ne pense pas qu'à notre échelle on puisse faire quelque chose. Cela m'amène à me poser des questions sur le choix des espèces.

Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecosphère : Je vais faire une réponse très courte. En fait, sur le fractionnement, on peut agir. Il faut distinguer la consommation d'espaces à laquelle vous faites allusion, qui elle, est presque définitive et le fait qu'on ait parfois des fractionnements de milieux qui sont liés soit à des dynamiques naturelles, soit à des activités par exemple agricoles. Dans ces cas-là, on peut éventuellement proposer des mesures d'accompagnement. Je vous donne un exemple tout simple : si vous avez une pelouse calcaire coupée en deux par des ensembles de cultures importants, il y a la possibilité de promouvoir la création d'espaces enherbés. C'est le cas aussi pour les prairies en fond de vallée. On a beaucoup perdu dans ces domaines là, en Ile-de-France, depuis les années 50. Il n'y a pas qu'en Ile-de-France d'ailleurs. Or, il y a encore des vallées qui possèdent des prairies par patch de façon significative. Lorsque l'on a la possibilité de jouer sur l'entretien, d'éviter la fermeture naturelle et l'embroussaillage d'un certain nombre de parcelles pour arriver à garder des continuités et une surface critique minimale, là c'est tout à fait favorable aux espèces et l'on peut agir.

Philippe MONCAUT, SIVOA : Je pensais plus à l'urbanisation, en fait.

Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecosphère : Voilà, là on peut moins le faire.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Une autre question peut-être... ? Je vous demande de vous présenter.

Fabrice GOLEMIEC, Conseil Général de l'Essonne : J'ai relevé tout à l'heure dans votre présentation que l'un des objectifs du SRCE était de mettre en cohérence les politiques sectorielles et de mettre en synergie les différentes politiques publiques pour maintenir ou rétablir les continuités écologiques. En regardant rapidement la carte qui nous a été distribuée, j'ai une question, c'était de savoir pourquoi, a priori les espaces naturels sensibles qui sont au nombre de à peu près 1 350 hectares en Essonne, n'ont pas été systématiquement pris en compte. Alors je ne sais pas, peut-être en termes de réservoirs de la biodiversité, certains d'entre eux au moins, il y a la garantie de la pérennité des espaces et des espèces, parce que l'un des objectifs de la politique ENS est de préserver la biodiversité, donc les milieux.

Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité » : On a la question à chaque fois, vous vous imaginez bien. Il y a plusieurs éléments de réponse à cette question. La liste des espaces que Jean-Christophe vous a présentée comme étant automatiquement des réservoirs de biodiversité a été validée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel. J'appuie sur le Régional parce qu'en fait, leur réflexion a été de dire « voilà ce qui est automatiquement réservoir, au niveau de l'Ile-de-France ». Or, ils ont considéré, à tort ou à raison il faudrait en discuter avec eux, que les espaces naturels sensibles n'étaient pas homogènes au niveau régional entre les différents départements et que donc on ne pouvait pas à partir de là, dire que automatiquement un ENS pourrait

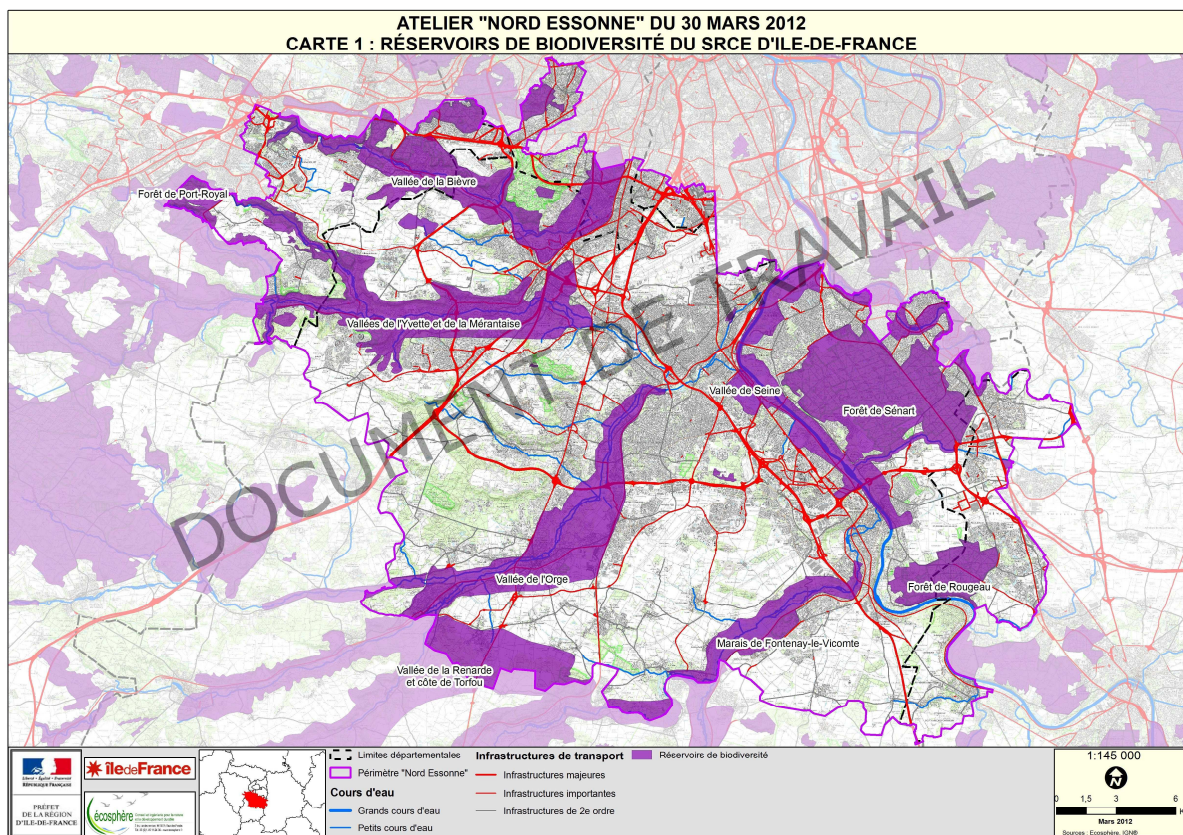
devenir un réservoir de biodiversité. Bien évidemment, quand on parle d'ENS en Essonne, en règle général de site d'exception. Ensuite, ils ont considéré aussi qu'avec les ZNIEFF de type 1, les ZNIEFF de type 2, les réserves naturelles et tous les autres types de territoire dont on a parlé, on recoupait, la majorité des ENS. Alors justement quand je vous dis qu'il faut rentrer dans le détail c'est que justement on vous présente cette carte-là. Ensuite libre à vous, et c'est le sujet de cette réunion-là, de voir au cas par cas s'il en manque. Si c'est le cas, de revenir devant le CSRPN en disant qu'on pensait qu'on les recoupait tous, mais il en manque à cet endroit là, et ensuite on les étudie au cas par cas pour les intégrer. Mon dernier élément de réponse c'est que, on va le voir et je sais que c'est un petit peu frustrant, mais ces réservoirs de biodiversité il ne faut pas leur donner plus d'importance qu'ils n'en ont. Ils ont une valeur réglementaire qui est donnée dans les guides nationaux. Vous allez voir dans les cartes que vous n'avez pas encore mais que vous aurez à la pause, que de toute façon le travail d'Ecosphère s'appuie sur bien plus que les réservoirs de biodiversité pour travailler sur les continuums. Ce n'est pas parce qu'un site n'est pas un réservoir de biodiversité qu'il ne participe pas aux continuités, bien au contraire. Là c'est vraiment une carte qu'il vous faut faire, selon des critères définis au niveau national que l'on applique, mais que l'on peut compléter au cas par cas, alors surtout quand on travaillera sur la carte, n'hésitez pas à donner des sites qui manqueraient. Mais ensuite dans les continuités de toute façon, même un site qui n'est pas réservoir de biodiversité, s'il a un intérêt naturaliste et qu'on le sait, il est intégré dans le travail. S'il manque, il faut aussi nous le dire.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci. Une autre question... Présentez-vous je vous en prie.

Matthias ALLOUX, Syndicat Intercommunal de la Vallée Supérieure de l'Orge (SIVSO) : Bonjour. J'ai une petite interrogation en regardant la carte sur la vallée de la Renarde qui est de mémoire classée en ZNIEFF de type 2, sur lequel on retrouve des espèces cibles, donc une petite interrogation, sur les réservoirs biologiques. La vallée de la Renarde est coupée en deux réservoirs biologiques, je voudrais donc comprendre la cohérence.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : On y répondra tout à l'heure, juste dans la séquence d'après sur les réservoirs justement, à la fois sur la problématique d'éventuels ENS qui ne seraient pas pris en compte dans les réservoirs, et sur cette question là. Est-ce que vraiment sur la méthode, il y a encore une question éventuellement, ou l'on passe tout de suite plus concrètement à la cartographie. Sur la méthode, une dernière question ? Ce que je vous propose c'est que, concrètement, puisque l'on sent qu'il y a des attentes sur ces réservoirs, la suite, c'est-à-dire cette cartographie des réservoirs de biodiversité.

Echanges relatifs aux réservoirs de biodiversité



Eric COQUELIN, chargé de mission développement durable, SAN de Sénart en Essonne : Je voudrais avoir juste un propos général concernant le schéma, particulièrement en Essonne où nous avons de gros projets qui sont en cours, je pense notamment à un projet aujourd'hui sur le grand stade de rugby. Et donc je voudrais savoir comment s'inscrivait la démarche d'aujourd'hui sur ce schéma et au regard des projets qui sont actuellement en cours. Voilà tout simplement.

Caroline VENDRYES, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France (DRIEE) : Alors nous vous l'avons dit tout à l'heure, il y a un travail qui est à la fois un travail d'analyse naturaliste, scientifique ; et puis cette volonté d'enrichir la réflexion et de l'éclairer des différents projets qui existent. Ce n'est pas l'objet du SRCE que de travailler et d'analyser les projets. Je vous renvoie à des études, les pétitionnaires doivent ensuite conduire les études appropriées et travailler sur cette question à l'échelle des projets. Mais bien sûr, pour réaliser à l'échelle régionale la jonction entre le travail naturaliste et l'analyse, le diagnostic et la vision du territoire à une échéance suffisante pour avoir du sens, il faut réaliser l'analyse des différentes pressions et c'est ce que fait actuellement le bureau d'études. Ici, vous allez voir apparaître notamment sur les sous-trames, une première réflexion issue de ces analyses, mais qui est complétée dans son ensemble. C'est vraiment l'objet des travaux qui sont en cours. Sur lesquels peut-être donc, on ne sera pas complets aujourd'hui.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Une autre question ?

Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité » : Je voudrais juste compléter sur l'aspect connaissance aussi. On a parlé tout à l'heure de prise en compte quand on a parlé du Code de l'Urbanisme dans lequel la préservation des continuités écologiques est inscrite. Donc tout projet d'aménagement doit se référer à cela et doit donc expliciter comment il préserve les continuités écologiques. On a parlé de prise en compte du SRCE dans des projets, dans des documents de planification. Donc le SRCE, les enjeux que nous ferons apparaître dans le schéma devront être pris en compte. Donc ensuite les enjeux, les zones d'enjeux, les corridors, etc. qui seront remis en cause pour des raisons d'arbitrage entre les différents enjeux, par des projets d'aménagement dont ceux dont tu parles, mais d'autres aussi, notamment chaque acteur du territoire aura le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, connaîtra les zones où il y a des enjeux, les zones où il y a des corridors, des réservoirs de biodiversité. Dès lors qu'un document remettra en cause les continuités écologiques, la justification sera connue, à charge de tout le monde de travailler là-dessus pour voir, pour se mettre d'accord sur comment préserver les continuités écologiques dès qu'il y a un projet d'aménagement, le Schéma sert aussi à ça.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci pour ce complément. Madame.

Lorraine WEISS, Communauté d'Agglomération Europ'Essonne : On est en train d'élaborer également notre schéma de trames verte et bleue. Je voulais dire, par rapport à cette carte, où l'on voit les réservoirs de biodiversité à grande échelle. Mais il faut prendre en compte les coupures à l'intérieur de ces réservoirs, et donc qu'on ne les considère pas, eux-mêmes, comme un vaste ensemble, parce que si on prend par exemple la Vallée de l'Yvette notamment, il y a de grosses infrastructures de transports qui la coupent. Il y a une autre grosse fracture au sud de notre territoire, c'est la Nationale 20, qui bloque un certain nombre de circulations est-ouest, et cette carte, quand on la regarde de premier abord, on a l'impression qu'il y a de gros ensembles naturels où les espèces peuvent circuler, alors que ce n'est pas le cas. Il y a déjà de grosses fractures, donc il ne faut pas les prendre comme des corridors écologiques.**Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecosphère :** Je vous rassure donc, ça ne nous a pas échappé, et c'est la suite des cartes que l'on va présenter. Simplement, là, il s'agit de représenter les réservoirs institutionnels en quelque sorte, qui sont officiellement reconnus à ce stade-là et qui eux ont des enveloppes. Mais la suite du travail, c'est sur le fractionnement. Et sur les problématiques qui sont liées, notamment aux infrastructures dont vous parlez.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Monsieur ?

- (2 minutes de la réunion ne peuvent être restituées pour des raisons techniques d'enregistrement) -

Intervenant : Il me semble bien que la cartographie va pas mal changer. Est-ce que par rapport au calendrier l'élaboration de ce document, et l'avancement des études ZNIEFF il y a une concordance ou est-ce que... ?

Caroline VENDRYES, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France (DRIEE) : Le travail sur les ZNIEFF est un travail qui va se faire maintenant en continu, c'est un principe qui est acté. Donc le travail va continuer sur les ZNIEFF mais à un moment il faut arrêter une image pour avancer, notamment sur le schéma. Donc vous avez compris que le planning est très serré et on ne pourra pas attendre. En revanche, on sait qu'un travail de mise à jour en continu des ZNIEFF, occasionnera aussi un travail de réflexion et de compléments sur le SRCE, à l'heure de sa révision lorsqu'elle sera décidée.

Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecosphère : Quelque chose que je voulais dire tout à l'heure, qui me permet de rebondir là-dessus, c'est qu'il ne faut pas prendre les réservoirs de biodiversité comme des « super ZNIEFF ». Ce n'est pas un énième inventaire, avec encore un énième zonage et fondamentalement, c'est lié au fait que le SRCE n'est pas toute la politique de la biodiversité. On travaille sur des problèmes de connexion des habitats, mais il y a d'autres outils et c'est un complément en réalité aux autres outils, qui est bien sûr interconnecté, c'est-à-dire qu'il y a une mise en cohérence des différents outils, qui est menée à travers le SRCE. Le SRCE n'a pas pour vocation de définir les espaces qui doivent être protégés, le SRCE n'a pas pour vocation de refaire lui-même l'inventaire ZNIEFF, etc. Ce qu'a dit Vincent Hulin, qui est très juste tout à l'heure, les réservoirs de biodiversité ont une importance relative dans le travail, et on les dépasse largement, ne vous en faites pas.

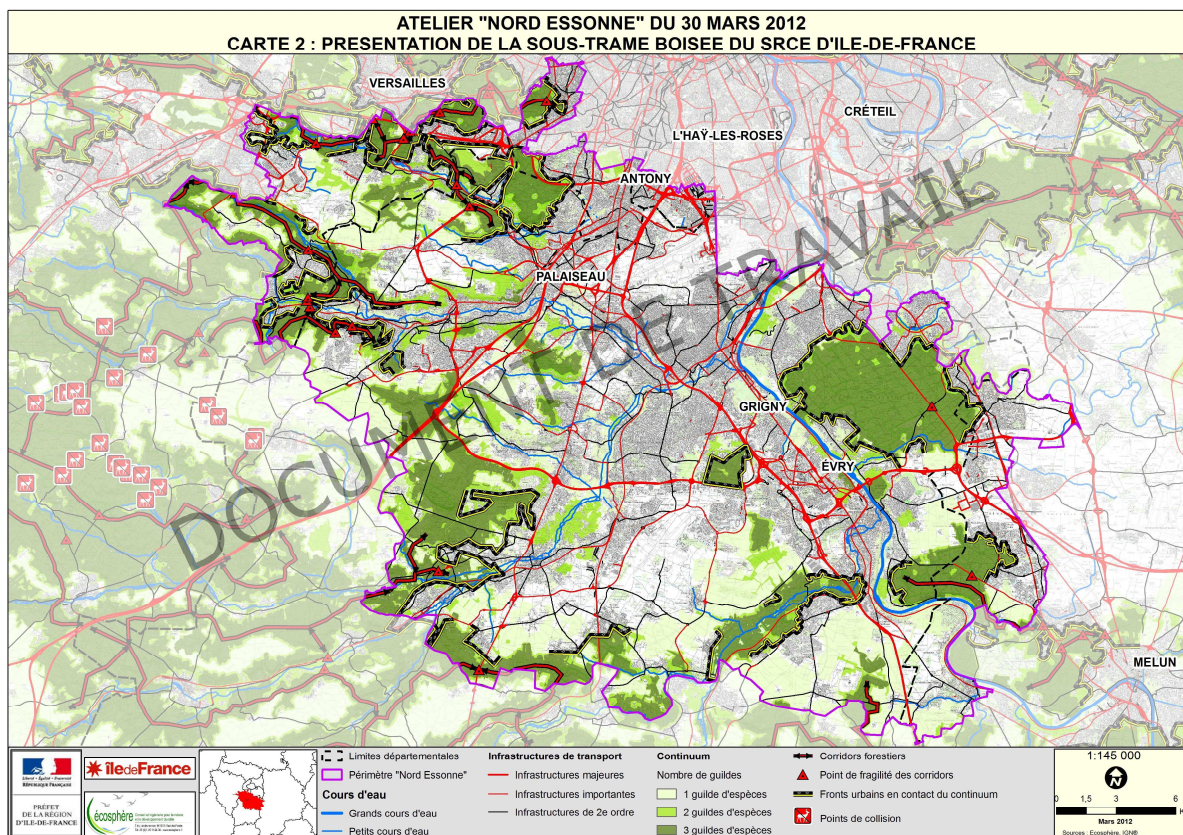
Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Monsieur ?

Philippe MONCAUT, SIVOA : Je voudrais intervenir, peut-être, sur la méthode. Encore une fois, en effet il y a des structures qui ont mis en place, des démarches parfois complexes. Et puis il y a ce cadrage, qui est tout à fait nécessaire, encore une fois. Et puis, tout se fait en même temps. C'est la difficulté. Il faut communiquer. Alors moi je me pose deux questions. La première, c'est si vous par exemple vous avez eu la totalité des documents, pour faire ce que vous évoquiez tout à l'heure. Et puis la deuxième c'est que je m'aperçois que vous avez, apparemment, des informations, qui nous, nous intéresseraient, et que nous n'avons pas. Nous avons bien en séance présenté nos inventaires. Et nos bureaux d'étude nous montraient qu'il y avait une érosion, malgré nos efforts depuis longtemps, de la faune. Peut-être qu'il y avait déjà des explications. Voilà. C'est un peu, cet aller-retour des informations que je m'interroge.

Caroline VENDRYES, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France (DRIEE) : Alors cet aller-retour, on peut dire que, dans certains cas, il a été largement entamé. Il faut qu'on vérifie, s'il n'y a pas un certain nombre d'information qui ne nous seraient pas parvenues, et qui n'ont pas pu être intégrées à la réflexion. Mais Ecosphère a réuni de nombreuses études et récolté depuis plusieurs mois des contributions très importantes, de tous les acteurs des territoires. Donc là-dessus, si vous estimez qu'il y a des éléments qui ne nous seraient pas parvenus, qu'il y a des compléments, transmettez les par post-it ou par un mail pour aller plus loin. Dans l'autre sens, vous avez raison, c'est important et ça fait partie des objectifs, et je crois de la plus-value de ce SRCE, c'est d'avoir réuni ces informations, travaillé sur ces données, de les avoir rassemblées. L'idée est de les mettre à disposition. Cela fera partie des outils et mesures qui vont accompagner la mise en œuvre de ce SRCE pour donner l'accès à cette connaissance, dont vous avez une petite vision aujourd'hui. Cet outil ne dispensera pas, pour autant, des travaux plus locaux et une analyse à chaque échelle pour redéfinir la notion de réservoirs de biodiversité et de corridors, à l'échelle d'une commune par exemple, ou d'un groupement de communes.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci. Est-ce qu'il y a une dernière question ? J'entends l'heure de la pause qui est en train de sonner. Ce que je vous propose peut-être, c'est qu'on fasse une petite pause de 15 minutes. Merci à vous.

Echanges relatifs à la sous-trame boisée



Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci Jean-Christophe pour cette présentation. Alors est-ce sur cette première sous-trame boisée il y a des questions ?

Fabrice GOLEMIEC, Conseil Général de l'Essonne : Juste deux questions. Par rapport à cette sous-trame boisée, est-ce que la notion de différence entre les résineux et les feuillus a été appréhendée ? Est-ce que ça éventuellement un rôle mais aussi un impact par rapport à la continuité qu'une espèce peut rechercher. Elle va peut-être rechercher les espaces de boisement feuillu plutôt que les résineux. Est-ce que à cette étape là du travail réalisé, de la méthode employée, il y a eu une qualification de cette approche là. Est-ce que c'est nécessaire, ou est-ce que ça sera envisagé par la suite ?

Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecosphère : Alors effectivement je vous confirme qu'on l'a pris en compte. Là je vous présente une carte de synthèse sur les boisements, et nous avons distingué les boisements feuillus, les boisements mixtes et les boisements résineux, en fonction du fait qu'ils étaient sur calcaire, sur terrain acide, ou sur un terrain intermédiaire. Cela nous l'avons dans notre système. Et également pris en compte en l'occurrence quand il y avait des coupes forestières, des choses comme ça. Attention : c'est issu du traitement des images notamment du MOS et de l'Eco-MOS. Ce qui veut dire que des fois vous n'allez pas retrouver vos petits parce que vous allez dire « oui mais là, ça a été coupé ! ». Oui, enfin sauf que dans la base de données qu'on utilise, le traitement d'image date d'il y a 3 ou 4 ans. Donc oui ça a été coupé l'année dernière, mais ça nous ne l'avons pas. Donc sous réserve de cet élément-là... Et des fois vous allez me dire « Ah mais oui, il y a

une continuité écologique, mais il y a un lotissement aujourd'hui ! ». Enfin on fait avec les données, entre guillemets « l'actualité des données » qui est à notre disposition.

Alors oui juste un tout petit complément par rapport à votre remarque qui est tout à fait intéressante, par contre on se heurte à d'autres points pour lesquels on n'était pas capable d'avoir l'information, qui n'est pas disponible, c'est l'âge des boisements. Evidemment ça aurait été intéressant de distinguer tous les réseaux des boisements anciens, très riches en cavités, favorables à tout un tas d'espèces qui sont liées soit au bois mort, soit à des forêts vraiment très matures. Et ça par exemple, on ne l'a pas.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci une autre question.

Christian ROECK, Agence d'Urbanisme et de Développement Essonne Seine-Orge (AUDESO) : J'avais une question concernant ces continuités. Là aujourd'hui on a je pense une carte d'état des lieux sous les yeux. Est-ce que dans le futur schéma on envisage de faire apparaître des continuités potentielles ? Alors je m'explique par un exemple, c'est sur les massifs boisés à l'ouest du territoire. Aujourd'hui, ce qui empêche les continuités sont les nombreuses clôtures, etc. Ca pourrait être envisagé dans le cadre d'actions, je ne sais pas. Voilà. Donc c'était pour savoir si on allait intégrer le potentiel.

Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecosphère : C'est très bien, ça fait partie du travail justement d'identifier là où il y a des enjeux majeurs. Alors entendons-nous bien, cela a été rappelé par Caroline VENDRYES au début : on ne peut pas faire à l'échelle régionale un travail aussi fin que ce qui vous serait utile à une échelle très locale. Par contre, l'objectif c'est bien de déterminer tous les enjeux qui sont d'importance régionale, et on devine bien ici, par exemple si on illustre cette carte, on se dit bien « dis-donc on aimerait bien la garder cette continuité, il y a un enjeu là à garder quelque chose ». Et donc ça fait partie de notre travail que de vérifier, soit ça passe plus au sud – alors il se trouve qu'il y a des passages plus au sud, mais ça devient compliqué – et on voit bien qu'on n'a pas envie « d'abandonner » cette coupure verte, qui est importante au niveau local, pour lesquelles sans doute d'ailleurs, peut-être les habitants sont attachés à garder leur boisement. Mais si on veut que ce soit fonctionnel, il faut bien que l'on identifie les problèmes. Donc ça va tout à fait dans ce sens là. Donc ici on va peut-être dire que, pour que ce soit fonctionnel, il faut traiter le problème du passage de l'infrastructure ici, il faut regarder différents points de contact et aménager ces points de contact, attention là il y a un enjeu de passage avec la propriété fermée du bois de « truc-chouette », etc.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci une autre question ? En vous présentant, bien sûr...

Nicolas FLAMENT, Conseil Général de Seine-et-Marne (77) : En regardant la carte, j'ai l'impression que les cœurs de boisement ressortent d'une façon propre à eux. En tout cas, avec trois guildes d'espèces. Est-ce que finalement ces cœurs de boisement n'auraient pas mérité une sous-trame à part entière ? C'est peut-être une question liée à la méthode, mais...

Caroline VENDRYES, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France (DRIEE) : Alors avant de laisser la parole à Jean-Christophe, les sous-trames sont vraiment des réflexions très synthétiques sur les grands milieux, qui ne dispensent pas, après, dans un travail sur les composantes, d'aller, de qualifier effectivement des secteurs plus finement.

Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecosphère : Je comprends votre demande et il est très important en fait justement, à mon sens, de ne pas isoler ces territoires cœurs de boisement du

reste. Evidemment il faut les repérer, on les repère sur la carte et après il peut y avoir des discussions sur comment cela doit être plus visible, etc. On a encore un travail pédagogique à faire et de communication sur les documents que vous avez pour les rendre plus explicites, plus clairs. Mais en l'occurrence, il est très important qu'on voit justement ce dégradé et les problèmes de connexion qui sont générés. Sinon, on va avoir un raisonnement un peu comme des îlots, et des pastilles de territoire qui sont des cœurs, mais des cœurs en relation comment ? Et la relation comment, c'est justement tout ce qu'il y a derrière. C'est-à-dire on voit qu'il y a des dégradés de couleurs, avec des secteurs... Alors l'effet zoom joue énormément. Ce que vous ne voyez pas, c'est qu'il y a une capacité à zoomer très précisément, on peut aller jusqu'au 25 000ème sans trop de difficultés. Pour la trame boisée on a la chance d'avoir en Ile-de-France des éléments de qualité. Et en fait on arrive à voir de près les passages, très localement, où est-ce que ça peut passer. On en a fait la démonstration sur d'autres secteurs sur lesquels il y a des passages très précis. Et effectivement, le modèle a retrouvé des passages précis. Il y a un travail qui a été fait puisque tout a été paramétré, en fonction des ouvrages, où est-ce que ça peut passer, ne pas passer, etc... Et donc c'est ça qu'il faut garder. Ce qui est important, c'est le tissu global, il ne faut pas que l'on se concentre uniquement sur les cœurs boisés.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci... Monsieur, en vous présentant.

Pierre LEMANS, Mairie Ballainvilliers : Est-ce que l'on peut disposer des listes d'espèces choisies pour constituer les guildes s'il vous plaît...

Caroline VENDRYES, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France (DRIEE) : Alors si vous vous en souvenez, plusieurs types d'espèces ont été retenus pour conduire ces travaux. La liste qui va être diffusée dans les jours à venir et qui a été validée par le CSRPN, va représenter une première catégorie d'espèces, c'est-à-dire des espèces dites de cohérence nationale trames verte et bleue, pour lesquelles l'Ile-de-France a une responsabilité nationale, parce qu'elle est considérée comme un bastion pour ces espèces. Et puis cette liste sera complétée également des propositions régionales du CSRPN. Les guildes d'espèces, outil utilisé pour vérifier et valider le modèle par Ecosphère ne seront pas diffusées. Mais elles feront parties pour celles qui auront effectivement été utilisées, baptisées de ce terme « espèces-outil », elles seront diffusées au moment où le SRCE sortira, c'est-à-dire à posteriori, après vérification de leur réelle utilité. Donc ce qui va apparaître et qui sera rendu accessible sur l'extranet, c'est la liste des espèces dites de cohérence nationale et les espèces régionales, donc celles qu'on dit, de manière générale, espèces pour le SRCE francilien.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci...

Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecosphère : ... Je vous rassure, c'est l'essentiel des espèces que l'on a utilisé. Il y a très peu... Et avec ça, vous avez 95% des espèces qui ont été utilisées.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci... On prend une dernière question sur cette sous-trame boisée.

Philippe MONCAUT, SIVOA : Une petite réflexion sur le rendu et sur l'implication du rendu. Donc c'est un document de travail, on est bien d'accord, mais je voudrais attirer l'attention sur le fait qu'ici on est entre techniciens. Pour avoir été à des réunions notamment avec le réseau sur le problème de la continuité écologique, il y a des attentes des élus, qu'il faut considérer, qui sont fortes. Et lorsque l'on passe du document – je prends exemple de la Vallée de l'Orge que je connais bien – du premier document qui était basé effectivement par extrapolation sur les anciennes ZNIEFF de types 1, 2, qui

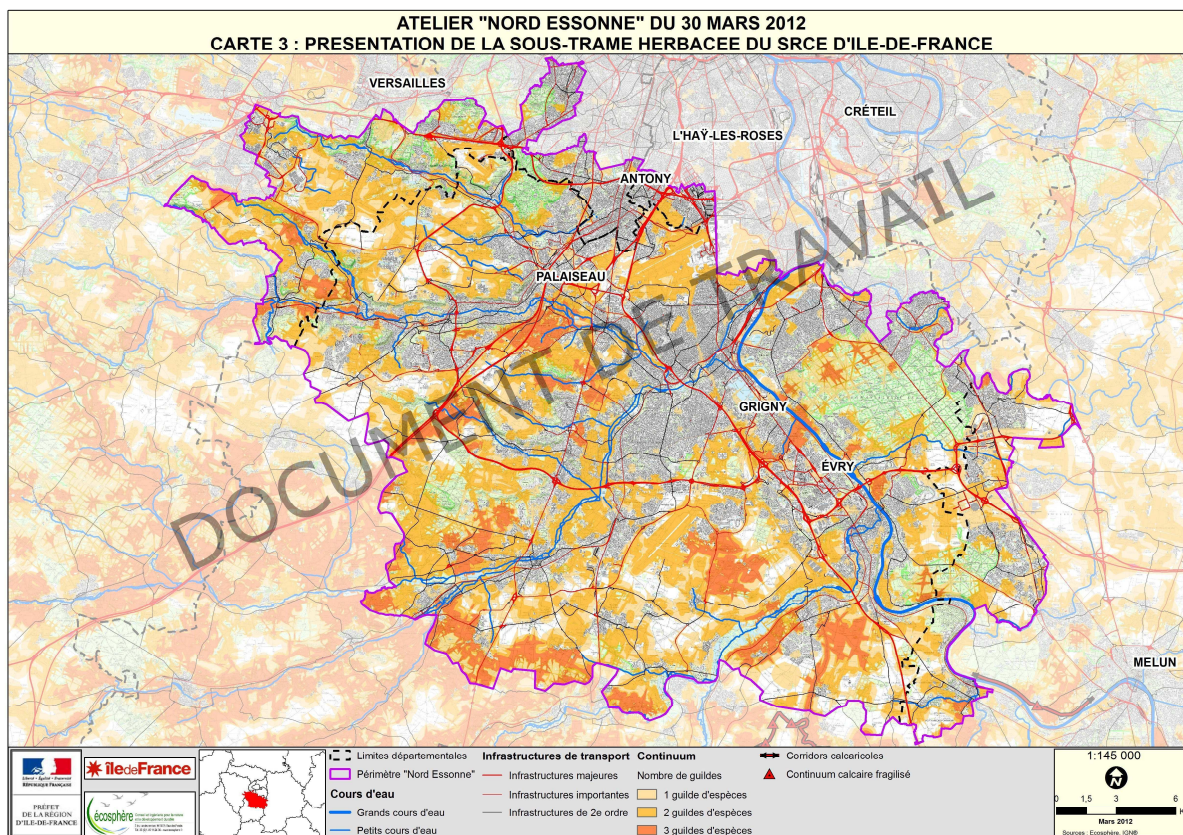
n'avait pas plus de sens, là, à l'inverse, la Vallée de l'Orge apparaît presque inexistante. Alors c'est pas juste une querelle de clochers, c'est juste que moi je considère que ce genre d'espaces, que nous considérons comme un espace à gérer en totalité, apparaît sur le SRCE comme un corridor. C'est-à-dire que c'est simplement un problème d'échelle. Mais cet espace est tout à fait fondamental. Et ces espaces qui n'apparaissent pas à cette échelle de SRCE comme justement des gros réservoirs, des grosses forêts, des choses comme ça. Notre vallée, elle a des bois partout. Elle a une importance qui à mon avis est fondamentale dans ce lien avec la Seine, avec Sénart, etc... Et ça n'apparaît plus du tout. Si je vous dis ça c'est parce que les politiques derrière, après ils vont prendre ces cartes et ils vont dire que là s'il n'y a rien, si apparemment la Vallée de l'Orge ce n'est pas grave, donc on peut y aller. C'est là-dessus que je voudrais attirer votre attention.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci Monsieur.

Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecosphère : On le prend en compte mais ce qu'il y a effectivement, c'est un problème d'échelle d'analyse. C'est-à-dire qu'à une échelle locale, c'est important. A une échelle régionale – je ne vais pas faire de la langue de bois – ça l'est moins, parce que vous rentrez dans l'urbain, avec des passages assez plats plus théoriques que réels pour un certain nombre d'espèces, même si pour des oiseaux ou autres c'est faisable. Mais pas pour tout le monde, loin s'en faut pour les espèces. Et donc, au niveau régional, ça va être moins fort. Mais attention ! Ça, c'est le boisement, vous avez trois autres sous-trames qui suivent, et vous allez voir que vous allez être vraiment concerné par une ou deux.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Alors continuons justement, et passons tout de suite, si vous le voulez bien, à la sous-trame suivante. En sachant que vous pouvez continuer à vous exprimer aussi sur la sous-trame boisée avec les post-its, donc n'hésitez pas. Alors la sous-trame suivante, qui est la sous-trame herbacée.

Echanges relatifs à la sous-trame herbacée



Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci pour cette présentation, alors est-ce qu'il y a des questions sur cette sous-trame herbacée ? Pas de questions ? Pas de remarques ? Monsieur ?

Philippe MONCAUT, SIVOA : Merci. Donc pour corroborer peut-être sur ce qui a été dit, nous effectivement on s'est un peu cassé le nez là-dessus, et là puisqu'on parle d'échelles et de méthodes, et puis de SRCE, et puis de le décliner localement. C'est vrai lorsque l'on a travaillé là-dessus, on avait effectivement des plages vertes qui mentionnaient des espaces herbacés. Nous on est entre le golf dont vous parlez, et je ne suis pas sûr qu'il soit très homogène. Bref c'est vrai qu'on ne s'y retrouvait pas, et encore une fois, on n'a pas le potentiel. Et des fois on a du mal, encore une fois, à s'entendre sur les objectifs et sur la manière de travailler, voilà.

Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecosphère : Alors quelque chose qu'on a absolument voulu faire chez nous à Ecosphère par rapport à ce travail, c'est d'éviter la TVB de salon. C'est-à-dire que dans un certain nombre de cas, vous allez avoir des cartes qui ont été faites, et on vous met là une trame herbacée. Et puis on voit bien qu'il y a des flèches, parce que c'est en continuité avec la trame herbacée. Sauf qu'il n'y a pas de continuité écologique, elle n'est pas vraie. C'est-à-dire que d'un côté vous allez avoir une prairie humide, de l'autre une lande, de l'autre une pelouse calcaire. Alors quelques espèces sont capables de circuler effectivement entre ces trois habitats, c'est intéressant, mais pas tant que ça. En fait, il faut arriver à distinguer ces unités. C'est ça qui est l'un des enjeux, sinon on fait des fausses flèches.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Une autre question. Monsieur, en vous présentant.

Benoît CHAPON, Communauté d'Agglomération du Val d'Orge : Ce sujet m'intéresse et je voulais savoir en termes d'échange d'information, s'il était possible de récupérer ou si vous faisiez participer les collectivités sur les retours qu'on peut avoir, et compte tenu de l'échelle, est-ce que l'on peut avoir les couches SIG, à l'échelle communale en particulier, pour que l'on puisse après vous faire un retour dessus ? Parce qu'apparemment il y a quand même un enjeu d'échelle. Merci.

Caroline VENDRYES, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France (DRIEE) : Comme je vous le disais tout à l'heure, nous réfléchissons à mettre en place un outil pour permettre notamment aux collectivités d'accéder à la connaissance. Il faut encore que tout cela soit calé, mais effectivement, l'objectif c'est de vraiment rendre accessible cette connaissance acquise. Notamment, en permettant d'accéder au niveau d'analyse qui est pour la trame boisée le 25 000ème, et pour d'autres sous-trames, ne descendra pas en-dessous du 50 000ème.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci pour ces précisions complémentaires. Une autre question.

Représentante de la commune le Plessis-Pâté : Moi je représente la Commune le Plessis-Pâté. A quelle échelle de temps, à peu près, vous pensez...

Caroline VENDRYES, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France (DRIEE) : A la fin des ateliers le 13 avril, enfin ça fera vraiment partie du schéma. J'ai évoqué tout à l'heure, à la fin 2012, début 2013, voilà, ce sera le moment où vous pourrez probablement commencer à l'utiliser. Et c'est vraiment à la fin des travaux, puisque ça résultera de l'ensemble de l'analyse.

Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité » : Cela peut vous paraître tard, je le comprends, mais vous imaginez bien qu'on ne peut pas envoyer des données SIG tant qu'on n'a pas pris en compte les remarques de tout le monde. Si jamais vous dites qu'il manque des choses et qu'on ne les intègre pas, si l'on fait circuler auprès de tout le monde les données sans intégrer vos remarques, ça ne va pas marcher. C'est pour cela effectivement qu'on attend la fin du Schéma et qu'il soit adopté. Donc c'est vrai que c'est un peu frustrant en termes de délai, mais c'est comme ça.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci, une autre question, madame. Je vous demande de vous présenter également, merci.

Stéphanie CUENIN, Agence des Espaces Verts (AEV) à la Région Ile-de-France : Juste une question par rapport à la problématique de gestion. Un certain nombre d'acteurs publics ou privés engagent des outils de gestion, ou d'autres types de gestion qui ciblent les espèces qui ne seront pas forcément en référence avec ce travail, donc comment intégrer cet élément-là, dans la réflexion ? Puisque ça donne lieu à des évolutions de milieu, finalement.

Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecosphère : Comme il a été indiqué, dans le SRCE il y a un volet « actions ». Et ces actions ne sont pas simplement des actions du type zonage réglementaire ou protection physique ou reconstitution de passages à faune, ou des choses de ce genre là, il y a également des recommandations qui sont susceptibles de concerner l'évolution des outils de gestion. Donc j'y ai fait un peu allusion si vous avez vu dans certaines cartes, on verra avec d'autres trames, mais par exemple j'ai parlé de recommandations sur l'aménagement de zones enherbées en milieu agricole, qui pourront éventuellement être faites. Par contre, attention, on reste à une échelle régionale, c'est-à-dire qu'on précise des zones à enjeux, on indique des

recommandations d'ordre général, parfois localisées en disant que les passages à faunes sont prioritaires là et là. Mais on ne fait pas le plan d'aménagement général de la Région Ile-de-France. Enfin on veut bien, mais là il va falloir qu'ils embauchent 500 personnes.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci, une dernière remarque, question ?

Nicolas FLAMENT, Conseil Général de Seine-et-Marne (77) : Une question. On voit qu'il y a différentes sous-trames entre les représentations, ce qui est logique. Est-ce qu'il y a toujours une complémentarité entre ces sous-trames, ou est-ce que parfois il peut y avoir entre guillemets une concurrence entre les sous-trames, et s'il y a concurrence, qu'est-ce qui nous permet de dire qu'il faut privilégier la sous-trame herbacée plutôt que celle boisée ?

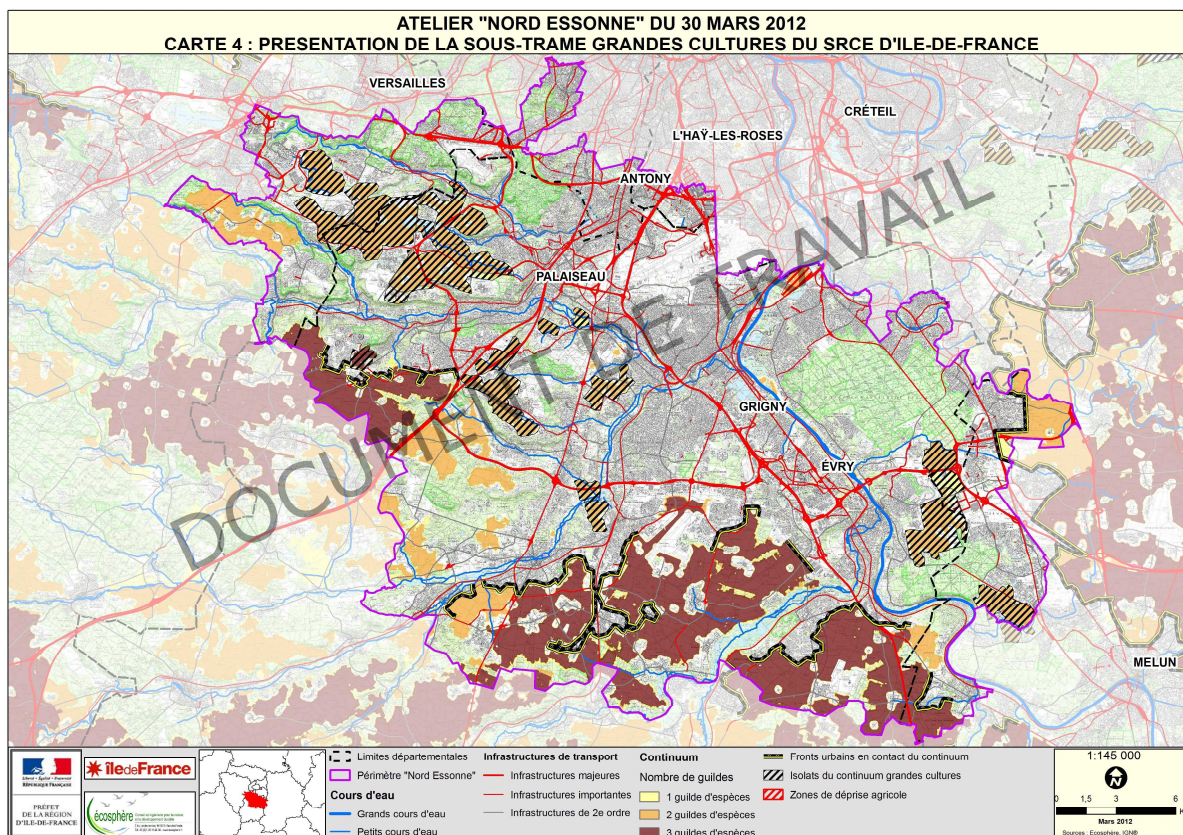
Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité » : Très bonne question.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Oui.

Vincent HULIN, Région Ile-de-France, chargé de mission « biodiversité » : Alors là, quand il va falloir faire effectivement le travail sur les zones à enjeux, cette question-là va se poser. Ce sera effectivement du cas par cas, on va voir dans les zones où effectivement il peut y avoir concurrence entre les différentes sous-trames, si ça arrive et ça arrivera sûrement. Et à ce moment-là effectivement, au cas par cas en fonction des enjeux réels et de ce qui se passe autour, etc., si vraiment il y a une opposition forte entre deux sous-trames, et bien il faudra soit en tirer des conclusions, soit je ne sais pas, s'en remettre au niveau local pour voir ce qui est possible de faire. Bon, ça restera à mon avis ponctuel, je pense que globalement les sous-trames ne seront pas en complète opposition pour avoir des enjeux concomitants ou des enjeux qui sont parallèles, et vraiment antagonistes à mon avis ça sera très rare, et si ça arrive, dans ces cas-là ça sera du cas par cas. Voilà.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci. Est-ce qu'il y a une dernière question sur cette sous-trame herbacée ? Ou sinon je propose de continuer le travail et d'attaquer la sous-trame suivante, c'est-à-dire la sous-trame grandes cultures !

Echanges relatifs à la sous-trame grandes cultures



Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci Jean-Christophe. Alors est-ce qu'il y a des questions sur cette sous-trame grandes cultures ?

Stéphanie CUENIN, Agence des Espaces Verts (AEV) à la Région Ile-de-France : Ce n'est pas une question, c'est juste par rapport à votre intervention sur la zone de Vigneux. Dans le cadre du SDRIF dont vous indiquez les éventuels projets de port. Il faut être très prudent sur la destination de ces secteurs, parce que ce n'est pas, ce n'est pas encore...

Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecospère : D'éventuels.

Stéphanie CUENIN, Agence des Espaces Verts (AEV) à la Région Ile-de-France : Oui enfin voilà, parce que ce sont aussi des zones d'expansion de crues importantes, et il est donc aussi important de contenir ces espaces agricoles, donc ces espaces ouverts, à cet endroit-là.

Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecospère : Alors ce n'est déjà plus agricole.

Stéphanie CUENIN, Agence des Espaces Verts (AEV) à la Région Ile-de-France : Il y a au moins 300 ha à exploiter à l'heure actuelle.

Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecospère : Il y a encore 300 ha ?

Stéphanie CUENIN, Agence des Espaces Verts (AEV) à la Région Ile-de-France : Voilà.

Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecosphère : Parce qu'il y a encore toute une partie...

Stéphanie CUENIN, Agence des Espaces Verts (AEV) à la Région Ile-de-France : Il y a toute la partie nord, enfin... plus en aval qui débouche sur Villeneuve, qui sont encore exploités.

Jean-Christophe KOVACS, bureau d'études Ecosphère : Ah, celle-ci est encore exploitée, alors...

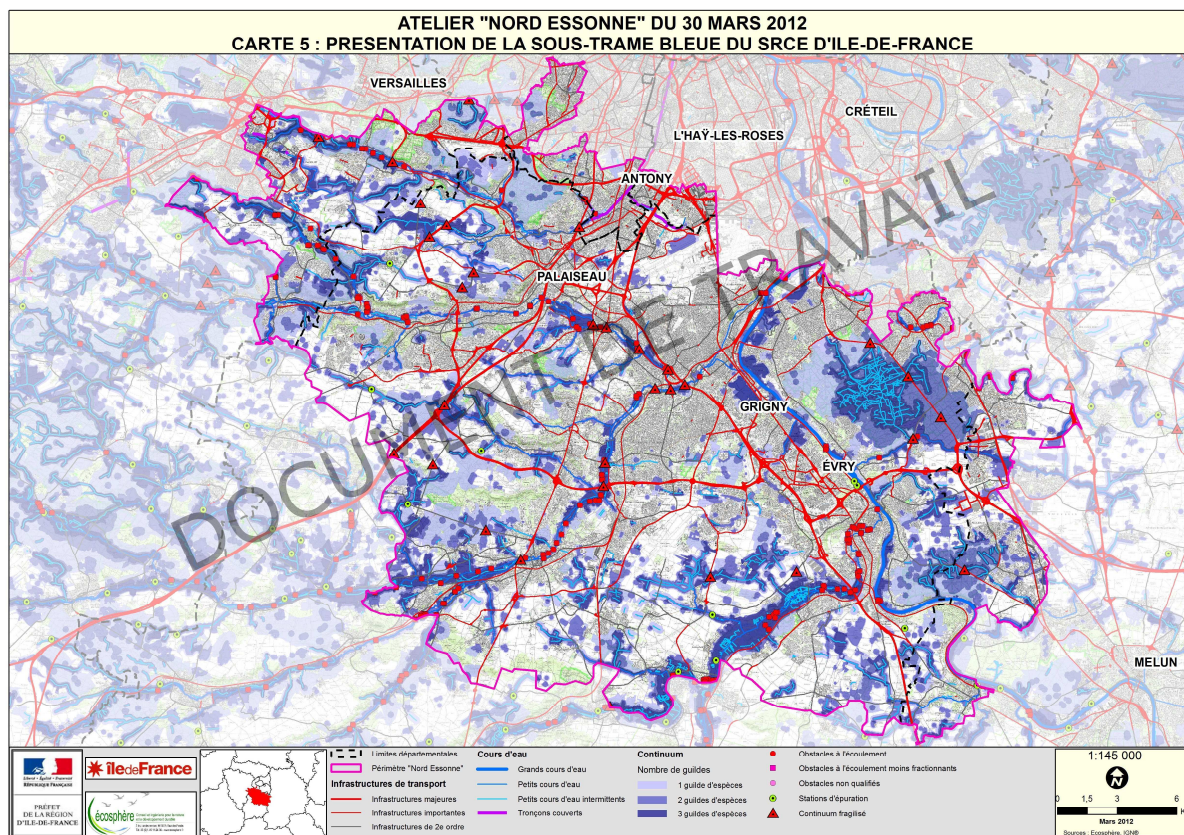
Stéphanie CUENIN, Agence des Espaces Verts (AEV) à la Région Ile-de-France : Oui.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci pour cette contribution. Une autre question ou contribution ? Monsieur ?

Philippe MONCAUT, SIVOA : Je crois que c'est intéressant de parler de ces espaces de grandes cultures, tout montre qu'à l'avenir, je pense notamment à Pierre Epstein, qu'il faudra maintenir des cultures en Région Ile-de-France, peut-être avoir des circuits courts, je passe le détail. Mais du coup ça met en avant qu'il n'y a pas les grandes cultures, il y a les cultures tout simplement. Il y a une recrudescence des demandes, et on en est « les victimes », de terrains disponibles pour faire des AMAP ou des choses comme ça. Alors nous on se pose clairement la question, parce que quand on est en espace confiné – vous parliez tout à l'heure de 1 000 ha quelque chose comme ça – nous la vallée, notre territoire à nous, nos terrains qui nous appartiennent, c'est 280 ha, donc on est vraiment petit, et quand on est dans des espaces confinés comme ça, dans une vallée, on réfléchit en termes de fonctionnalité d'espèces, de continuum, et on sait que la plus petite parcelle agricole, si elle est par exemple perpendiculaire, peut constituer un obstacle à de nombreuses espèces. Bien évidemment, on entend ici espèces pédestres. On est donc dans cette dualité sans arrêt. Là aussi, politiquement, je dirais que ce n'est pas rien. Parce qu'effectivement, d'un côté on veut protéger l'agriculture, c'est un projet, et de l'autre, c'est vrai que, voilà, ça devient un problème de continuum.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci pour cette remarque. Une autre question ? Non, pas d'autres questions sur cette sous-trame grandes cultures ? Bien écoutez dans ces cas-là je vous propose de poursuivre, pour la quatrième sous-trame, la sous-trame bleue.

Echanges relatifs à la sous-trame bleue



Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Alors pour terminer sur cette dernière sous-trame, est-ce qu'il y a des questions, des remarques, des contributions ? Est-ce que votre connaissance du territoire colle avec la cartographie qui vous est présentée ? Monsieur, honneur à ceux qui se sont peu exprimés pour l'instant.

Bernard CARINI, SIAVB : Simplement sur les obstacles et l'écoulement sur la Bièvre, il faut regarder que c'est aussi des alimentations de Bièvre usinées, et donc qui créent aussi des milieux humides et des milieux de cours d'eau, parallèles à la rivière principale. Et si on fait sauter les seuils en l'état, on assèche à peu près la moitié de la vallée.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci pour cette remarque, Monsieur ?

Philippe MONCAUT, SIVOA : Oui, déjà il faudra donc qu'on se voit pour les mises à jour. Je voudrais signaler encore un problème de terrain auquel on a pu être confronté, à savoir que les zones humides, effectivement, il faut les multiplier, tout le monde est d'accord ; en zones urbaines, ils n'essaient pas ça, car il y a un problème, et c'est celui du moustique. Et c'est pourquoi nous avons lutté dans le cadre du SDAGE notamment, pour que les zones humides puissent être, au moins un moment donné, opposables parce qu'il y a un vrai danger là-dessus.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci également pour cette remarque. Une autre intervention, ou une question ? Un complément à apporter ? Rien d'autre, vous êtes sûr ? Un Monsieur quand même !

Bernard CARINI, SIAVB : Juste un complément concernant les batraciens et les mares, il faut savoir quand on a des mares à proximité d'habitations on a des grenouilles qui viennent. Et en certaines périodes, on arrive dans certaines villes à ce que l'on bâche les mares pour que les grenouilles n'y soit pas. Ça c'est la réalité du terrain.

Philippe GOUTEYRON, bureau d'études RCT : Merci nous enregistrons également cette contribution. Une dernière remarque, non ? Bien écoutez on va progressivement se diriger vers la clôture de cet atelier, avant de peut-être laisser la parole aux deux pilotes, Etat-Région, vous vous rappelez peut-être de la suite de la démarche, et comment vous pouvez encore contribuer à contribuer justement, comment vous pouvez encore continuer à vous exprimer sur ce travail.

Participants

ABOUSSIOUD-CORBIERES	Françoise	Association ELAN	francoiseaboussioud@yahoo.fr
ALLOUX	Matthias	Intercommunal de la Vallée Supérieure de l'Orge SIVSO	m.alloux@sivso.net
ANGLADE	Irène	Centre Ornithologique Ile-de-France (CORIF)	irene.anglade@corif.net
BADUEL	Romain	RCT	r.baduel@rct-territoires.com
BENIZE	Frédérique	DRIEA-IF	frederique.benize@developpement-durable.gouv.fr
BENOIT	Guillaume	Ports de Paris	guillaume.benoit@paris-ports.fr
BERDOULAY	Marie	Conseil général du Val-de-Marne (94)	marie.berdoulay@cg94.fr
BERTHIER	Nathalie	Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement en Ile-de-France (DRIEA) - Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement Ile-de-France (CETE-IF)	nathalie.berthier@developpement-durable.gouv.fr
BEUNKE	Véronique	Agence de l'Eau Seine-Normandie	beunke.veronique@aesn.fr
BLANCHARD	Baptiste	DDT 91	baptiste.blanchard@essonne.gouv.fr
BRIANDET	Clément	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Essonne (CAUE 93)	mjeannin@caue91.asso.fr
CARINI	Bernard	SIABV	b.carini@siavb.fr
CASANES	Marc	REGION	marc.casanes@iledefrance.fr
CHAPON	Benoit	CA Val d'Orge	b.chapon@agglo-valdorge.fr
COQUELIN	Eric	SAN de Sénart en Essonne	ecoquelin@senart-essonne.com

CUENIN	Stéphanie	Agence des Espaces Verts (AEV)	scuenin@aev-iledefrance.fr
DU SOUICH	Antoine	Etablissement Public Paris-Saclay (EPPS)	antoine.du-souich@oin-paris-saclay.fr
FARNAULT	Ghyslaine	Conseil général de l'Essonne (91)	gfarnault@cg91.fr
FLAMENT	Nicolas	CG 77	nicolas.flament@cg77.fr
FLANDIN	Jonathan	Natureparif	jonathan.flandin@natureparif.fr
GERBAUD	Sophie	Office National des Forêts (ONF)	sophie.gerbaud@onf.fr
GOLEMIEC	Fabrice	CG 91	fgolemiec@cg91.fr
GOUTEYRON	Philippe	RCT	p.gouteyron@rct-territoires.com
HULIN	Vincent	REGION	vincent.hulin@iledefrance.fr
KOVACS	Jean-Christophe	Ecosphère	jean-christophe.kovacs@ecosphere.fr
LAFABREGUE	Magalie	Commune NOZAY	mlafabregue.nozay@orange.fr
LAVALLART	Caroline	Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France (DRIEE)	caroline.lavallart@developpement-durable.gouv.fr
LEMANS	Pierre	Mairie Ballainvilliers	ballainvert@orange.fr
LIEVAL	Audrey	CLE Orge Yvette	audrey.lieval@orge-yvette.fr
MAINFROID	Bérangère	Communauté d'Agglomération EVRY CENTRE ESSONNE	Berengere.mainfroid@agglo-evry.fr
MAISON	Eric	Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne	e.maison@leslacsdelessonne.fr
MARANT	Louis	SAGE Bièvre	lmarant.smbvb@orange.fr
MARGUET	Isabelle	Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne	i.marguet@leslacselessonne.fr
MAROIS	Simon	Commune MASSY	s.marois@mairie-massy.fr

MELIN	Marie	SNPN	zh-idf@snpn.fr
MICHEL	Dominique	DDT 91	dominique.michel@essonne.gouv.fr
MOITY	Marlene	Naturessonne	marlene.moity@naturessonne.fr
MONCAUT	Philippe	SIVOA	philippe.moncaut@sivoa.fr
MOUSSET	Eric	DRIEE / UT 91	eric.mousset@developpement-durable.gouv.fr
NARCY	Katy	DDT 91	katy.narcy@essonne-gouv.fr
NEUBERT	Béline	DDT 91	belissa.neubert@essonne.gouv.fr
RODDE	Roland	DDT 77/ SEPR	roland.rodde@seine-et-marne.gouv.fr
ROECK	Christian	Agence d'urbanisme et de développement Essonne Seine-Orge (AUDES0)	croeck@audeso.org
SANNIER	Julie	Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne	j.sannier@leslacsdelessonne.fr
SVANDRA	Elsa	Communauté d'Agglomération VAL DE BIEVRE	e.svandra@agglo-valdebievre.fr
TANGUY	Sylvain	Commune LE PLESSIS-PATE	epaindavoine@leplessispate.fr
TRESCARTE	Claude	Fédération Essonne Nature Environnement	claudetrescarte@wanadoo.fr
VENDRYES	Caroline	Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France (DRIEE) - Service Nature, Paysage et Ressources (SNPR)	caroline.vendryes@developpement-durable.gouv.fr
VINCENT	Frédéric	Communauté d'Agglomération de Sénart-Val de Seine	f.vincent@casvs.org
WEISS	Lorraine	Communauté d'Agglomération europ'essonne	lorraine.weiss@europessonne.fr

Schéma régional de cohérence écologique

Ile-de-France



Crédits photo : Florence Monfort, RCT, PNR Vexin français, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, Olivier Marchal (PNR HVC), Conseil régional d'IDF

Les intervenants présents lors de cet atelier :

- le bureau d'étude RCT, en charge de l'animation de la démarche ;
- le service Nature, paysage, ressources de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) en Île-de-France ; et le service Patrimoine et ressources naturels de la Direction de l'Environnement du Conseil régional d'Île-de-France.

Les services de la DRIEE et du Conseil régional d'Île-de-France se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.